

J'attends de la France une réplique fulgurante, à l'israélienne, la seule efficace !

écrit par Alain de Catalogne | 16 novembre 2015



Le 13 novembre 2015 sera marqué dans l'histoire contemporaine de la France du sceau de l'ignominie.

Français, patriote, vivant à l'étranger, je prends la mesure de l'impact, du choc qu'a produit dans les esprits hispaniques l'horreur du crime gratuit. De tradition catholique, du moins imprégnés de culture chrétienne, ils ne comprennent pas cet acharnement, du crime gratuit.

Punir une population pour la politique de ses dirigeants, quoi de plus injuste, quoi de plus atroce ; c'est stigmatiser un peuple pour sa nationalité, sa religion, ce que les nazis ont fait systématiquement pendant la guerre, on peut imaginer ce qu'il serait de notre peuple avec comme loi la charia ! Autant dire les nazis au pouvoir. Appelons un chat, un chat, imposer une loi religieuse, imposer, et non laisser le choix comme le préconisent les chrétiens, j'insiste, imposer comme l'ordonne le coran dans de nombreuses sourate une ligne de vie, est – ne tournons pas autour des mots- du fascisme ! Pardon le mot est

faible, puisqu'on appelle à tuer les infidèles, les associateurs, il s'agit de nazisme !

Quelle sera la réaction de la France ? Je la voudrais courageuse, voire même implacable ! Une réplique « à la russe » ou à l'israélienne, fulgurante : l'élimination de tous les camps d'entraînement (qui sont certainement repérés et répertoriés) de Syrie et d'Irak.

Et puis la punition rigoureuse de ceux qui partent en Syrie pour le Djihad : cela peut paraître cruel pour les familles mais nous sommes en guerre : qu'ils perdent immédiatement leur nationalité française et surtout qu'ils ne puissent plus revenir sur le territoire national. Nous avons des services, la DGSE, qui peuvent « neutraliser » toutes ces menaces potentielles . Je sais que pour les familles ce serait dur, mais aussi exemplaire : les premières éliminations seraient dissuasives, tant pour les départs que pour les retours, et devraient se passer hors du territoire français, pour qu'ils sachent qu'il n' y a pas de retour vers le paradis français.
Ils choisissent l'enfer islamique : qu'ils y restent !!!!

Il y a déjà des Etats qui appliquent cette règle en partie, je crois savoir que la Grande Bretagne déchoit leurs djihadistes de leur nationalité, il faudrait aller plus loin et comme disait Charles Pasqua « *terroriser les terroristes* ». J'imagine que les Russes ne font pas bon accueil à ces fils prodiges peu repentants. Israel exerce même des représailles sur les familles, ceci pour que les candidats au suicide-paradis d'allah entraînent leur famille dans l'enfer !!!

Imaginez en France des spots publicitaires avisant les candidats au départ qu'il n'y aura pas de retour, même en cercueil, et passage à l'acte pour plus de dissuasion encore !

Nous ne pouvons plus nous permettre le luxe de la clémence dans les circonstances actuelles : seule la force implacable fera reculer nos ennemis, soyons réalistes si l'interdiction

de l'islam est pour le moment difficilement réalisable tout au moins sa tolérance doit être soumise à des règles strictes non dans un état d'urgence à la Hollande mais dans dans un état d'exception où bouger le petit doigt sera sévèrement sanctionné.

Alain de Catalogne, responsable *Résistance républicaine*
Espagne